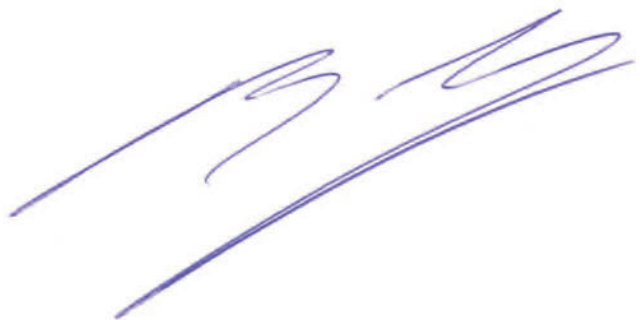


A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

COMPTE DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme,

La présidence
La société OXALIS ENVIRONNEMENT
Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS
Son gérant



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ART EUROPE										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD	8 037	FE		FF	8 037		
				FG	4 821 975	FH		FI	4 821 975		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	4 830 012	FK		FL	4 830 012		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	84 689		
	Autres produits (1) (11)							FQ	888		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	4 915 590		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	1 366		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	47 143		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	3 513 753		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	26 494		
	Salaires et traitements*							FY	629 155		
	Charges sociales (10)							FZ	298 832		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*						GA	111 483		
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)							GE	1 355		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	4 629 585			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	286 005			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	1 196		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	224		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	1 421		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	10 062		
	Différences négatives de change							GS	502		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	10 565		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(9 144)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	276 861			

Désignation de l'entreprise										SAS ART EUROPE		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	11 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	11 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 014		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	8 958		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	80		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	10 052		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	1 447	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	65 577	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	4 928 511	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	4 715 780	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	212 731	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY		
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	55 150	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX		
	(9)	Dont transferts de charges										RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	84 689	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)												
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6		obligatoires A9								
				Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										365			
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										649			
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										8 958			
	Amortissements des immobilisations										80			
Produits des cessions d'éléments d'actif												11 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

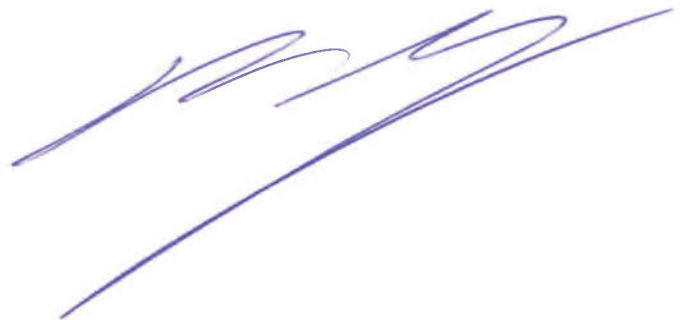
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

BILAN
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme,

La présidence
La société OXALIS ENVIRONNEMENT
Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS
Son gérant



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS ART EUROPE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																														
Adresse de l'entreprise17 rue des Fresnais 35170 BRUZ										Durée de l'exercice précédent* 12																														
Numéro SIRET*49112409500036										Néant*																														
																				Exercice N clos le,31/12/2023																				
										Brut1										Amortissements, provisions2										Net3										
Capital souscrit non appelé(I)										AA																														
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB											AC																			
		Frais de développement *								CX	22 840										CQ	4 89217 947																		
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	11 122										AG	10 636485																		
		Fonds commercial (1)								AH											AI																			
		Autres immobilisations incorporelles								AJ											AK																			
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL											AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN											AO																			
		Constructions								AP	288 426										AQ	93 909194 517																		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	359 049										AS	239 124119 924																		
		Autres immobilisations corporelles								AT	222 063										AU	97 989124 073																		
		Immobilisations en cours								AV											AW																			
		Avances et acomptes								AX											AY																			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS											CT																			
		Autres participations								CU											CV																			
		Créances rattachées à des participations								BB											BC																			
		Autres titres immobilisés								BD	270										BE	270																		
		Prêts								BF											BG																			
		Autres immobilisations financières*								BH	7 200										BI	7 200																		
	TOTAL (II)										BJ	910 972										BK	446 553464 418																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL	271 213										BM	271 213																		
		En cours de production de biens								BN											BO																			
		En cours de production de services								BP											BQ																			
		Produits intermédiaires et finis								BR											BS																			
		Marchandises								BT											BU																			
		Avances et acomptes versés sur commandes								BV											BW																			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*								BX	1 380 224										BY	5 0501 375 174																		
		Autres créances (3)								BZ	180 958										CA	180 958																		
		Capital souscrit et appelé, non versé								CB											CC																			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :								CD	270										CE	270																		
Disponibilités								CF	553 810										CG	553 810																				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH	16 409										CI	16 409																			
	TOTAL (III)								CJ	2 402 888										CK	5 0502 397 838																			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler(IV)								CW																															
	Primes de remboursement des obligations(V)								CM																															
	Ecart de conversion actif*(VI)								CN																															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	3 313 860											1A	451 6032 862 256																
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										(3) Part à plus d'un an										CR										
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :								Stocks :										Créances :																				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SAS ART EUROPE		Néant ☐ *	
										Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 340 100)										DA	340 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...										DB	15 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)										DC		
	Réserve légale (3)										DD	34 010	
	Réserves statutaires ou contractuelles										DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)										DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)										DG	926 134	
	Report à nouveau										DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)										DI	212 731	
	Subventions d'investissement										DJ		
	Provisions réglementées *										DK		
	TOTAL (I)										DL	1 527 975	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs										DM	
Avances conditionnées										DN			
TOTAL (II)										DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques										DP		
	Provisions pour charges										DQ		
	TOTAL (III)										DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles										DS		
	Autres emprunts obligataires										DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)										DU	430 227	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)										DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés										DX	590 924	
	Dettes fiscales et sociales										DY	266 955	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés										DZ		
	Autres dettes										EA	46 174	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)										EB		
	TOTAL (IV)										EC	1 334 281	
	Ecart de conversion passif* (V)										ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)										EE	2 862 256	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital										1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)								1C		
			Ecart de réévaluation libre								1D		
			Réserve de réévaluation (1976)								1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *										EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an										EG	1 042 636
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP										EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 212.731,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 212.731,40 euros

A titre de dividendes 212.731,40 euros

Nous vous proposons également de prélever la somme de 652.268,60 sur le compte « autres réserves », qui serait ainsi ramené de la somme de 926.134,06 euros à la somme de 273.865,46 euros, et ce, afin de porter le montant des dividendes à la somme totale de 865.000 euros.

Soit un dividende de 254,34 euros par action.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 865.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 juin 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre de droits sociaux	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2020	3.401	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2021	3.401	200.000 €	NEANT	200.000 €
31/12/2022	3.401	125.000 €	NEANT	125.000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

La Présidente

La société OXALIS ENVIRONNEMENT

Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS

Son gérant



A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

ANNEXES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiées conformes,

La présidence
La société OXALIS ENVIRONNEMENT
Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS
Son gérant



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ART EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 862 257 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 212 731 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Logiciel 12 mois
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 060	15 780		22 840
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 448	674		11 122
Immobilisations incorporelles	17 508	16 454		33 962
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	280 360	8 067		288 427
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	326 440	34 310	1 701	359 049
- Instal.générales, agencements aménagements divers	36 990	16 468		53 458
- Matériel de transport	101 775	20 599	16 885	105 489
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 799	7 318		63 117
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	801 363	86 762	18 586	869 540
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	270			270
- Prêts et autres immobilisations financières	7 200			7 200
Immobilisations financières	7 470			7 470
ACTIF IMMOBILISE	826 341	103 216	18 586	910 972

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 454	86 762		103 216
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 454	86 762		103 216
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 586		18 586
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 586		18 586

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 122	2 771		4 893
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 752	1 885		10 637
Immobilisations incorporelles	10 874	4 655		15 530
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	65 226	28 684		93 910
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	203 716	37 109	1 701	239 124
- Instal.générales, agencements aménagements divers	11 322	6 223		17 546
- Matériel de transport	27 339	21 025	7 927	40 437
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 139	13 868		40 007
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	333 742	106 909	9 627	431 024
ACTIF IMMOBILISE	344 617	111 564	9 627	446 553

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 584 793 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 200		7 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 380 225	1 380 225	
Autres	180 959	180 959	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 409	16 409	
Total	1 584 793	1 577 593	7 200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	262 325
Fournis.rrr à obtenir	3 948
Intérêts de c/c à percevoir	1 197
Total	267 470

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 340 100,00 € décomposé en 3 401 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 334 281 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	430 227	138 583	291 645	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 924	590 924		
Dettes fiscales et sociales	266 956	266 956		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 174	46 174		
Produits constatés d'avance				
Total	1 334 281	1 042 637	291 645	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 453			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	134 414			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	78 000
Int.courus s/emprunts	204
Personnel-autres charges a payer	17 006
Etat autres ch. à payer	763
Rrr & avoirs à établir	18 125
Total	114 098

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
FRS NON STOCKEES	48		
LOCATIONS	216		
MAINTENANCE	2 325		
ASSURANCE	482		
PUBLICITE	2 658		
FOIRE	6 620		
DEPLACEMENT	2 005		
COTISATIONS	355		
TICKETS RESTO	1 042		
TELEPHONIE	131		
LEASING	527		
Total	16 409		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 037		8 037
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 821 975		4 821 975
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 830 012		4 830 012

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 812 €
Honoraire des autres services : 0 €

 Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

ART EUROPE SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ART EUROPE SAS

17 rue des Fresnais - 35170 Bruz

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

ART EUROPE SAS

17 rue des Fresnais - 35170 Bruz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À la collectivité des associés de la société ART EUROPE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ART EUROPE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 24 juin 2024

KPMG S.A.



Cyprien Schneider

Associé

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	8 037	14 416	-6 379	-44,25
Production vendue (services)	4 821 975	3 877 435	944 540	24,36
Chiffre d'affaires net	4 830 012	3 891 851	938 161	24,11
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	84 690	150 304	-65 615	-43,65
Autres produits	889	7	882	NS
Total produits d'exploitation (I)	4 915 591	4 042 162	873 428	21,61
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	1 367	1 091	276	25,30
Variations de stock	47 143	-201 307	248 450	-123,42
Autres achats et charges externes (a)	3 513 753	3 043 412	470 341	15,45
Impôts, taxes et versements assimilés	26 494	24 489	2 005	8,19
Salaires et traitements	629 156	452 951	176 205	38,90
Charges sociales	298 832	223 206	75 626	33,88
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	111 484	86 548	24 935	28,81
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	1 356	50	1 306	NS
Total charges d'exploitation (II)	4 629 585	3 630 441	999 145	27,52
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	286 005	411 722	-125 716	-30,53
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	1 197	3 839	-2 643	-68,83
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	225	5	220	NS
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change		391	-391	-100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	1 421	4 235	-2 814	-66,44
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 063	4 265	5 798	135,96
Différences négatives de change	503	1 540	-1 037	-67,35
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	10 565	5 805	4 761	82,02
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-9 144	-1 569	-7 575	482,67
RESULTAT COURANT avant impôt	276 861	410 152	-133 291	-32,50

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	11 500		11 500	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	11 500		11 500	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 014	340	674	198,29
Sur opérations en capital	8 958		8 958	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	80		80	
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 053	340	9 713	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 447	-340	1 787	-525,61
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	65 577	98 156	-32 579	-33,19
Total des produits (I+III+V+VII)	4 928 512	4 046 398	882 114	21,80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 715 780	3 734 741	981 039	26,27
BENEFICE OU PERTE	212 731	311 656	-98 925	-31,74
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	55 151	42 111	13 040	30,97
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	22 840	4 893	17 947	4 938
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 122	10 637	485	1 696
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	288 427	93 910	194 517	215 134
Installations techniques, matériel et outillage industriels	359 049	239 124	119 925	122 724
Autres immobilisations corporelles	222 064	97 990	124 074	129 763
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	270		270	270
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 200		7 200	7 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	910 972	446 553	464 419	481 725
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	271 214		271 214	318 357
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 380 225	5 050	1 375 175	1 515 277
Autres créances	180 959		180 959	804 129
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	271		271	268
Disponibilités	553 811		553 811	478 799
Charges constatées d'avance (3)	16 409		16 409	34 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 402 888	5 050	2 397 838	3 150 942
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 313 860	451 603	2 862 257	3 632 666
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	340 100	340 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 000	15 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	34 010	34 010
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	926 134	739 478
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	212 731	311 656
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 527 975	1 440 244
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	430 227	499 189
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 924	1 270 896
Dettes fiscales et sociales	266 956	329 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 174	78 632
Produits constatés d'avance		14 000
TOTAL DETTES	1 334 281	2 192 422
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 862 257	3 632 666
(1) Dont à plus d'un an (a)	291 645	377 487
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 042 637	1 814 935
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ART EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 862 257 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 212 731 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Logiciel 12 mois
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 060	15 780		22 840
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 448	674		11 122
Immobilisations incorporelles	17 508	16 454		33 962
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	280 360	8 067		288 427
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	326 440	34 310	1 701	359 049
- Instal.générales, agencements aménagements divers	36 990	16 468		53 458
- Matériel de transport	101 775	20 599	16 885	105 489
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 799	7 318		63 117
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	801 363	86 762	18 586	869 540
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	270			270
- Prêts et autres immobilisations financières	7 200			7 200
Immobilisations financières	7 470			7 470
ACTIF IMMOBILISE	826 341	103 216	18 586	910 972

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 454	86 762		103 216
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 454	86 762		103 216
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 586		18 586
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 586		18 586

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 122	2 771		4 893
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 752	1 885		10 637
Immobilisations incorporelles	10 874	4 655		15 530
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	65 226	28 684		93 910
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	203 716	37 109	1 701	239 124
- Instal.générales, agencements aménagements divers	11 322	6 223		17 546
- Matériel de transport	27 339	21 025	7 927	40 437
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 139	13 868		40 007
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	333 742	106 909	9 627	431 024
ACTIF IMMOBILISE	344 617	111 564	9 627	446 553

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 584 793 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 200		7 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 380 225	1 380 225	
Autres	180 959	180 959	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 409	16 409	
Total	1 584 793	1 577 593	7 200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	262 325
Fournis.rrr à obtenir	3 948
Intérêts de c/c à percevoir	1 197
Total	267 470

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 340 100,00 € décomposé en 3 401 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 334 281 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	430 227	138 583	291 645	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 924	590 924		
Dettes fiscales et sociales	266 956	266 956		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 174	46 174		
Produits constatés d'avance				
Total	1 334 281	1 042 637	291 645	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 453			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	134 414			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	78 000
Int.courus s/emprunts	204
Personnel-autres charges a payer	17 006
Etat autres ch. à payer	763
Rrr & avoirs à établir	18 125
Total	114 098

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
FRS NON STOCKEES	48		
LOCATIONS	216		
MAINTENANCE	2 325		
ASSURANCE	482		
PUBLICITE	2 658		
FOIRE	6 620		
DEPLACEMENT	2 005		
COTISATIONS	355		
TICKETS RESTO	1 042		
TELEPHONIE	131		
LEASING	527		
Total	16 409		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 037		8 037
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 821 975		4 821 975
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 830 012		4 830 012

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 400 €

Honoraire des autres services : 0 €

 Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
38 060 €